

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ASSAINISSEMENT DE MEYSSE

DU 16 JUIN 2024

Présents : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MENARD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE

Procuration : M. MAZZINI à M. CUER

Absents : Mrs MONTCHAUD et ROUX

Secrétaire de séance : Frédéric MENARD

Délibération n°25-005 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BP 2025

M. le Président soumet au vote du Conseil d'administration la décision modificative n°1 concernant un virement de crédit du compte 673 au compte 6588 pour la somme de 5 173,30 €.

Il est indiqué que ce virement de crédit est nécessaire car, suite à la réception de consignes de la part du SGC de Privas le 07 mai 2025, les annulations sur exercices antérieurs concernant des rôles doivent être mandatées au 6588 et non plus au 673.

Approuvé à l'unanimité.

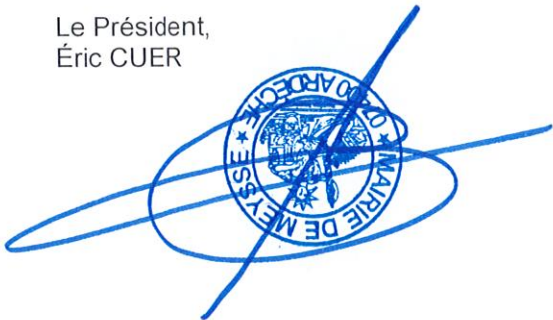
M. le Président présente la note d'information reçue de l'Agence de l'Eau sur l'usage fait de la fiscalité de l'eau. Le document sera envoyé à l'ensemble des élus par mail.

M. le Président rend compte de la Décision du Maire prise concernant le passage au CFU (Compte Financier Unique) pour les différents budgets de la Commune. Le budget du CCAS est également concerné car il n'a été clôturé qu'en janvier 2025. Il leur explique qu'il vaut mieux ne pas attendre le passage obligatoire car les Services du SGC seront moins disponibles à ce moment-là pour une éventuelle aide.

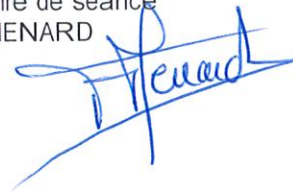
Fin de la séance à 19 h 20.

Approuvé le 01 juillet 2025

Le Président,
Éric CUER

The block contains a blue ink signature of Eric Cuér and an official circular stamp. The stamp features the coat of arms of the commune of Meyssac and the text 'MAIRIE DE MEYSAC' and 'DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE'. The signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance
Frédéric MENARD

The block contains a blue ink signature of Frédéric Menard, the secretary of the meeting.